LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER



DÉCHARGE DE RESPONSABILTÉ ET AUTORISATION DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS*

CECI EST UNE EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, LISEZ-LA AVANT D'ACCEPTER.

J'accepte et je me déclare d'accord avec le fait que de participer aux activités du H.O.G. ou du H.O.G.Chapter ou une autre activité (appelés ci-après « ÉVÈNEMENT(S) ») sponsorisée et/ou dirigée par Harley-Davidson Inc., Harley-Davidson Motor Company, Harley-Davidson Europe, Ltd et ses sociétés affiliées, le Harley Owner Group, un ou des concessionnaires autorisés Harley-Davidson et/ou un ou des Chapters HOG locaux et leurs administrateurs, directeurs, employés et agents respectifs (ci-après les « PARTIES EXONÉRÉES »), décharge les PARTIES EXONÉRÉES de toute responsabilité et les garantit contre toute réclamation, demande, recours en justice, à quelque titre que ce soit, que je possède ou pourrais ultérieurement posséder contre les PARTIES EXONÉRÉES résultant de, généré par ou en rapport avec l'exécution des devoirs et obligations relatifs aux ÉVÈNEMENTS et ma participation à un de ces ou aux ÉVÈNEMENT(S).

J'accepte (au nom de mes héritiers, représentants, ayants droit et cessionnaires), lors et eu égard à l'opportunité de participer à un EVENEMENT, décharge les PARTIES EXONÉRÉES de toute responsabilité et les garantit contre toute réclamation, demande, recours en justice, à quelque titre que ce soit, que je possède ou pourrais ultérieurement posséder contre les PARTIES EXONÉRÉES résultant de, généré par ou en rapport avec l'exécution des devoirs et obligations relatifs aux ÉVÈNEMENTS et ma participation à un de ces ou aux ÉVÈNEMENT(S).

Cette exonération de responsabilité concerne toutes les actions que je possède ou pourrais ultérieurement posséder à l'encontre des PARTIES EXONÉRÉES relatif à un dommage à mes biens résultant de ou généré par les devoirs et obligations relatifs aux ÉVÈNEMENTS, que ces actions résultent d'une négligence (sauf dol ou faute grave) de la part d'une ou de toutes les PARTIES EXONÉRÉES en rapport avec le ou les ÉVÈNEMENT(S) ou en rapport avec les conditions, qualifications, instructions, règles ou procédures selon lesquelles se déroulent le ou les ÉVÈNEMENT(S) ou pour toute autre cause.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE J'ACCEPTE DE NE PAS ENGAGER D'ACTION EN JUSTICE CONTRE LES PARTIES EXONÉRÉES POUR TOUT DOMMAGE A MES BIENS ET PROVENANT DE OU EN CONNEXION AVEC LE OU LES ÉVÈNEMENTS, SAUF EN CAS DE DOL OU FAUTE GRAVE.

Cette exonération de responsabilité concerne toutes les actions que je possède ou pourrais ultérieurement posséder à l'encontre des PARTIES EXONÉRÉES relatif à un dommage corporel résultant de ou généré par les devoirs et obligations relatifs aux ÉVÈNEMENTS, que ces actions résultent d'une négligence (sauf dol ou faute grave) de la part d'une ou de toutes les PARTIES EXONÉRÉES en rapport avec le ou les ÉVÈNEMENT(S) ou en rapport avec les conditions, qualifications, instructions, règles ou procédures selon lesquelles se déroulent le ou les ÉVÈNEMENT(S) ou pour toute autre cause.

Je possède l'expérience des motos, suis familiarisé avec le maniement de celles-ci et comprend parfaitement les risques et dangers inhérents au fait de se déplacer en moto. Je participe

volontairement aux ÉVÈNEMENTS et j'accepte expressément d'assumer l'intégralité du risque de tout accident ou dommage corporel, y compris la mort, dont ma personne et mes biens pourraient être victimes suite à ma participation aux ÉVÈNEMENTS et d'une négligence (sauf dol ou faute grave) commise par une ou toutes les PARTIES EXONÉRÉES.

CECI EST UNE AUTORISATION DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS, LISEZ-LA AVANT D'ACCEPTER.

J'autorise LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER FRANCE, à me photographier ou me filmer et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le Chapter de La Rochelle à fixer, reproduire et diffuser au public, dans le monde entier, sur son site internet, pour une durée indéterminée, les photographies prises dans le cadre des sorties ou manifestations organisées par l'association.

Le Chapter de La Rochelle s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et vidéos, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Je comprends que les Parties Exonérées prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG. Sous ces conditions j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les PARTIES EXONÉRÉES.

En acceptant cette exonération de responsabilité et autorisation de photographier, je certifie que j'ai lu cette exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune déclaration des PARTIES EXONÉRÉES.